LA FRANCE FORTE C'EST POUR VOUS !

NICOLAS SARKOZY

# Mes propositions pour une France forte et juste

LAFRANCEFORTE.FR

# La France forte c'est pour vous !

Pendant cinq ans, j'ai fait de mon mieux pour protéger les Français de toutes ces crises, pour que la France en sorte plus forte. Je me suis engagé comme jamais je ne l'avais fait. Pour vous, pour notre pays, la France, j'ai tout donné.

Je n'ai rien perdu de ma foi dans l'avenir.

Je n'ai rien perdu de mon envie d'agir, de ma volonté de faire bouger les choses, de ma confiance dans le génie de la France.

La principale leçon que je tire de ces cinq années de crise, c'est que l'immobilisme nous est absolument interdit. Il est interdit pour la France et il l'est tout autant pour l'Europe.

Aujourd'hui, je vous propose de regarder le monde tel qu'il est pour que nous puissions, ensemble, continuer à peser sur le cours des événements plutôt que les subir.

Je vous propose de miser sur les forces de notre pays pour tirer chacun vers le haut, plutôt que d'entraîner tout le monde vers le bas en entretenant nos faiblesses.

Je vous propose, en toutes circonstances, de rester fidèles à nos valeurs, à notre culture, à notre mode de vie, parce qu'on ne construit rien de durable si l'on renonce à ce que l'on est.

Je veux être le Président du peuple français parce que ce sont des profondeurs du pays que viendront le courage, l'intelligence, l'énergie dont la France a besoin. C'est de vous, peuple français, que viendra le sursaut qui permettra à la France d'être au rendez-vous de l'Histoire et d'étonner le monde.

Je vous ai écrit une lettre (http://www.lafranceforte.fr/lettreaupeuplefrancais) pour vous expliquer les défis que notre pays doit relever et vous convaincre de croire dans la France forte.

Aidez-moi à construire la France forte.



## 1. RENDRE LA PAROLE AUX FRANÇAIS

- **Sur les sujets essentiels, solliciter l'avis des Français par référendum en cas de blocage :** parce que quand il y va de l'intérêt général, ce n'est pas à des corps intermédiaires ou à des groupes de pression de décider à votre place.
- **Introduire une dose de proportionnelle aux élections législatives.** Réduire également le nombre des parlementaires et interdire le cumul entre les fonctions de ministre et de chef d'un exécutif local.

## 2. RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE POUR NE PLUS DÉPENDRE DES MARCHÉS

- **Inscrire dans la Constitution la « règle d'or »** que refusent les socialistes, alors que tous les pays européens, de droite comme de gauche, l'ont adoptée. Cette règle est une protection pour les Français : elle impose à tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, de respecter l'objectif d'équilibre budgétaire.
- **Revenir à l'équilibre budgétaire dès 2016 par un effort de 115 milliards €**. Nous le ferons, pour les deux tiers, en baissant les dépenses publiques. Nous continuerons à ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux dans les ministères, à l'exception de l'école primaire.
- **Demander aux collectivités locales de prendre leurs responsabilités.** Les 500 plus grandes collectivités locales devront supprimer des postes et baisser leur train de vie au même rythme que l'État continuera à le faire.
- **Créer une feuille d'imposition par collectivité** pour que chacun sache ce qu'il paye pour sa commune, son département et sa région.

## 3. PRODUIRE DAVANTAGE EN FRANCE POUR CRÉER DES EMPLOIS

- **Alléger les charges patronales qui pèsent sur le travail de 14 millions de salariés,** en particulier ceux qui sont employés dans l'industrie et l'agriculture. Nous diminuerons ainsi le coût du travail de 13 milliards d'euros.
- **Permettre aux entreprises de faire face plus facilement à des baisses ou à des pics d'activité** par la possibilité de conclure, avec les représentants de la majorité des salariés, un accord sur le temps de travail, et l'emploi.
- **Exiger la réciprocité dans les échanges commerciaux entre l'Europe et le reste du monde.** Si les négociations n'ont pas abouti d'ici un an, la France réservera ses marchés publics aux seules entreprises qui produisent en Europe, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.
- **Créer un impôt minimal sur les grands groupes :** en taxant les bénéfices des entreprises quel que soit le lieu où ils sont réalisés, nous mettrons un frein aux délocalisations.
- **Interdire la déduction fiscale des dépenses de délocalisation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.**

## 4. LIBÉRER LES FORCES DE NOS PME ET DE NOS ARTISANS

- **Mettre fin à l'inflation des normes, qui empoisonnent la vie des petits entrepreneurs :** à l'avenir, toute création d'une norme sera compensée par la suppression de deux normes anciennes.




- **Réserver une partie des commandes publiques aux PME européennes**, comme le font les États-Unis pour leurs propres PME.
- **Faire l'avance du crédit impôt recherche aux PME** qui n'ont pas la trésorerie, pour qu'elles puissent investir dans l'innovation.
- **Supprimer le privilège du Trésor Public**, pour inciter les banques à financer davantage les PME.
- **Appliquer le principe « zéro activité/zéro charges » aux artisans et aux travailleurs indépendants**, comme c'est aujourd'hui le cas pour les auto-entrepreneurs.

## 5. CONSOLIDER LE RENOUVEAU DE NOTRE AGRICULTURE

- **Rendre les agriculteurs plus compétitifs** grâce à la baisse de leurs charges.
- **Maintenir les moyens de la politique agricole commune.**
- **Renforcer l'organisation des filières de transformation** afin de permettre aux agriculteurs de peser dans la négociation de leurs prix face aux distributeurs.
- **Réduire de 50 % d'ici 2020 la disparition annuelle de terres agricoles.**

## 6. RENFORCER LA VALEUR TRAVAIL

- **Plutôt que de condamner les chômeurs à attendre passivement un entretien d'embauche, leur offrir une formation qui multipliera leur chance de retrouver un emploi.** Tout chômeur qui n'a pas de perspective sérieuse de retrouver un emploi dans son métier sera tenu de suivre une formation qualifiante à un métier pour lequel il existe des besoins, puis à accepter un emploi correspondant à cette formation.
- **Plutôt que d'occuper les jeunes dans de faux emplois, les préparer à de vrais métiers.** Dorénavant, tous les élèves en dernière année de baccalauréat professionnel ou de CAP passeront 50 % de leur temps en entreprise. Cette révolution, qui concernera plus de 250 000 jeunes par an, leur garantira une bien meilleure insertion professionnelle.
- **Plutôt que de considérer que les seniors sont "trop vieux", faire profiter la collectivité de leur expérience au sein des entreprises.** Pour inciter les entreprises à embaucher de nouveaux seniors, nous instaurerons une exonération totale et permanente de charges pour les plus de 55 ans qui sont demandeurs d'emploi embauchés en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

## 7. COMBATTRE LES ABUS QUI MINENT NOTRE PACTE SOCIAL

- **Généraliser l'obligation pour les titulaires du RSA d'effectuer sept heures d'activité d'intérêt général par semaine :** parce que toute personne apte à travailler doit se rendre utile à la société. Le maintien du RSA sera en outre conditionné à une évaluation périodique qui permettra de mesurer les progrès de l'insertion.
- **Instaurer un impôt sur les exilés fiscaux,** qui s'installent à l'étranger exclusivement pour des raisons fiscales.
- **Interdire les parachutes dorés des grands patrons, ainsi que les retraites chapeaux,** car ces rémunérations n'ont aucun lien avec le mérite et la performance.
- **Faire approuver les rémunérations des principaux dirigeants par l'assemblée générale des actionnaires** plutôt que par les conseils d'administration. Un représentant des salariés siégera systématiquement au comité des rémunérations.




## 8. AUGMENTER LE NIVEAU DE VIE

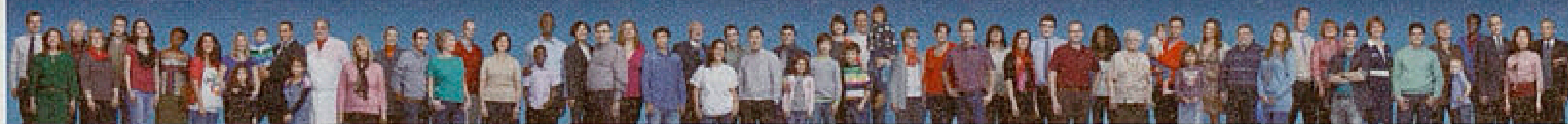
- **Augmenter la fiche de paye des 7 millions de salariés qui gagnent entre 1 000 et 1 400 euros, pour que le travail paye davantage.** Pour un salarié au Smic, le gain sur la fiche de paye sera de 840 euros nets par an. Nous pourrons le faire en diminuant les charges salariales sur les bas salaires de 4 milliards d'euros.
- **Construire plus de logements en France, grâce à l'augmentation de 30 % des droits à construire pour faire baisser les prix de l'immobilier.** Réformer la fiscalité sur les plus-values immobilières sur les terrains nus afin d'accélérer au lieu de retarder la libération du foncier. Dans le même temps, les droits de mutation sur les résidences principales seront divisés par deux sur cinq ans.
- **Permettre au locataire de saisir la justice si son loyer est supérieur de 20 % au loyer moyen de son secteur.**
- **Payer les retraites le 1er du mois** au lieu du 8, pour que les retraités ne soient plus pénalisés par ce décalage.

## 9. CONSTRUIRE L'ÉCOLE DU XXIe SIÈCLE

- **Ne plus accepter qu'un seul élève n'entre en 6e sans savoir lire, écrire et compter :** à cette fin, consacrer 2 000 euros par an par enfant aux 100 000 élèves qui, dès la maternelle et le CP, rencontrent des difficultés. En agissant vite, nous transformerons pour toujours l'avenir de ces jeunes.
- **Ne plus laisser les collégiens livrés à eux-mêmes.** Chaque élève fragile aura un professeur tuteur qui l'accompagnera dans son travail personnel, l'aidera à acquérir des méthodes de travail efficaces et à combler ses lacunes.
- **Améliorer la transition école-collège en 6e-5e.** L'enseignement sera recentré autour du français et des mathématiques, et assuré par une équipe d'enseignants restreinte.
- **Accroître la présence des professeurs du secondaire en dehors des heures de cours pour soutenir les élèves qui en ont besoin.** Nous inciterons les enseignants qui le souhaitent à être présents 26 heures par semaine dans les établissements. En contrepartie, ils seront augmentés de 500 € nets par mois et disposeront d'un bureau.
- **Créer la « banque de la jeunesse » qui se portera caution pour les jeunes dans tous leurs projets :** financement d'études, création d'entreprise, logement.
- **Doubler le nombre actuel de volontaires du service civique**, qui permet à des jeunes gens de tous horizons de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à la collectivité. Tous les jeunes faisant un service civique pourront apprendre gratuitement à conduire et passer le permis.
- **Permettre à tous lycéens de passer le « code » et instaurer un délai maximal d'un mois entre deux passages du permis de conduire.** Le coût du permis de conduire sera divisé par deux.

## 10. INVESTIR DANS L'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE ET LA CULTURE

- **Favoriser l'émergence d'une dizaine de grands pôles universitaires de rang mondial,** en poursuivant la dynamique engagée avec la réforme de 2007.
- **Sanctuariser le budget consacré à l'entretien de nos monuments historiques.** Le régime fiscal des travaux sur ces monuments et dans les secteurs sauvegardés sera maintenu. Nous encouragerons le mécénat des PME.



- **Promouvoir une TVA à taux réduit sur les biens culturels, physiques et en ligne.**
- **Encourager le développement de l'offre légale de contenus culturels** qui rémunèrera équitablement l'ensemble des acteurs de la création, et s'étendra également à l'ensemble du patrimoine immatériel de l'État.

## 11. ACCUEILLIR MOINS D'IMMIGRÉS POUR MIEUX LES INTÉGRER

- **Réduire de moitié l'immigration**, en passant de 180 000 droits de séjour par an à environ 90 000.
- **Pour mieux contrôler les flux migratoires, exiger de l'Europe qu'elle se dote d'un gouvernement politique de Schengen,** comme il y a désormais un gouvernement de la zone Euro. Exiger également l'harmonisation des politiques d'asile et d'immigration. Si, dans les douze mois qui viennent, aucun résultat n'est obtenu, la France rétablira des contrôles ciblés à ses frontières.
- **Conditionner le regroupement familial à la connaissance préalable de la langue française et des valeurs de la République.**
- **Imposer une condition de résidence de 10 ans pour l'accès d'un étranger au RSA,** comme nous l'avons fait pour le minimum vieillesse, ainsi qu'une condition de 5 années de travail. On ne doit plus s'installer en France seulement pour toucher des prestations sociales.
- **Pour mieux lutter contre l'immigration clandestine, confier tout le contentieux de l'éloignement au seul juge administratif.** Cette réforme, indispensable si l'on veut être efficace, oblige à modifier notre Constitution. Si la voie parlementaire se révèle impossible, je n'hésiterai pas à demander au peuple français de trancher cette question.
- **Dire non au communautarisme en s'opposant au droit de vote des étrangers hors de l'Union européenne.** Instaurer un étiquetage des viandes en fonction de la méthode d'abattage – rituel ou non –, car chacun a le droit le droit au respect de ce à quoi il croit ou ne croit pas. S'opposer à un traitement différencié des hommes et des femmes dans les services publics.

## 12. RENFORCER L'AUTORITÉ DE LA JUSTICE

- **Étendre les peines planchers aux délinquants « réitérants » :** ceux qui accumulent des délits qui ne sont pas forcément les mêmes verront également leur peine aggravée. Les crimes sexuels répétés, jugés au cours de la même procédure, seront punis par la réclusion criminelle à perpétuité au lieu de 20 ans de prison.
- **Garantir l'exécution de toutes les peines.** Un condamné ne pourra plus bénéficier d'une mise en liberté conditionnelle avant d'avoir effectué au moins les deux tiers de sa peine. Le seuil en dessous duquel toute peine d'emprisonnement doit obligatoirement faire l'objet d'une tentative d'aménagement sera réduit de deux à un an et les réductions de peine ne seront plus automatiques, mais accordées en fonction de la conduite en prison.
- **Augmenter de 24 000 le nombre de places de prison,** pour atteindre un total de 80 000.
- **Réformer en profondeur la justice des mineurs pour sanctionner plus fermement les jeunes délinquants.** Ce n'est pas au même juge de faire de la prévention et de la répression.
- **Donner aux victimes le droit de faire appel** des décisions des cours d'assises et des tribunaux correctionnels, ainsi que des



décisions qui se rapportent à la détention provisoire et à l'exécution des peines. Les condamnés participeront systématiquement et de façon plus importante à l'indemnisation de leurs victimes.

- **Généraliser les jurés populaires dans les tribunaux correctionnels et d'application des peines,** et les étendre aux décisions de mise en détention provisoire.

## 13. LUTTER CONTRE LES NOUVELLES FORMES DE TERRORISME

- **Pénaliser la participation à des camps d'entraînement et des travaux d'endoctrinement à des idéologies extrémistes faisant l'apologie du terrorisme,** ainsi que la consultation habituelle de sites Internet faisant l'apologie du terrorisme ou diffusant des techniques terroristes.
- **Faire de la diffusion d'idéologies extrémistes, d'appel à la violence ou à la haine un délit pénal** (et non un simple délit de presse) et permettre de réprimer ce délit avec les moyens qui sont ceux de la lutte contre le terrorisme.
- **S'appuyer sur une armée forte** au service de nos valeurs dans un monde plus instable que jamais, grâce à un budget de la défense adapté à notre statut de puissance militaire de premier plan.

## 14. PROTÉGER LA FAMILLE

- **S'opposer à toute remise en cause de l'universalité de la politique familiale.**
- **Créer une agence de recouvrement des pensions alimentaires** en lien avec le fisc, que les femmes pourront saisir en cas de problème.
- **Créer 200000 nouvelles solutions de garde** pour la petite enfance d'ici à 2017.
- **Rendre le congé parental de trois ans utilisable** jusqu'aux 18 ans de l'enfant, et non plus uniquement sur les trois premières années.

## 15. AMÉLIORER LA SANTÉ DES FRANÇAIS

- **Développer les maisons de santé pour garantir l'accès de tous aux soins,** en nous fixant l'objectif de passer de 700 à 1500 maisons pluridisciplinaires libérales d'ici à 2017.
- **Lutter contre les dépassements d'honoraires inacceptables.**
- **Continuer les plans Cancer et Alzheimer et lancer un programme de lutte contre les addictions chez les jeunes** (alcoolisme, cannabis et cocaïne) **et un plan de prévention du suicide des jeunes**. La lutte contre le trafic de drogue à la sortie des écoles sera particulièrement renforcée.
- **Mener en 2013 la réforme de la dépendance** pour proposer à nos aînés et à leur famille de rester à domicile ou, s'ils le souhaitent, d'être pris en charge en établissement dans de bonnes conditions.

## 16. OUVRIR LA SOCIÉTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- **Achever en 2015 la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap des logements et des bâtiments publics.**
- **Renforcer l'accueil dans les universités des étudiants handicapés.** Après avoir doublé le nombre d'enfants handicapés accueillis dans les écoles de la République, mettre la même énergie pour renforcer l'accueil dans les universités des étudiants handicapés.




## 17. VALORISER TOUS NOS TERRITOIRES

- **Investir pour l'attractivité de nos territoires ruraux, qui sont une chance pour la France.** Accélérer les travaux de couverture en très haut débit. D'ici à 5 ans doubler le nombre de maisons de santé pluridisciplinaire. Dans les zones isolées, développer les lieux d'accueil qui, à partir d'un point unique, donnent accès à l'ensemble des grands services publics.
- **Alléger les normes en milieu rural** pour tenir compte de ses spécificités.
- **Achever la rénovation urbaine en lançant un second plan de 18 milliards €.** Les crédits seront concentrés notamment sur les copropriétés dégradées et l'outre-mer.
- **Miser sur le développement de l'outremer :** exonérer totalement de charges sociales les entreprises qui y embaucheront un jeune de moins de 25 ans, ou qui développeront leur activité dans l'un des secteurs les plus porteurs de croissance.

## 18. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Confirmer le choix du nucléaire pour éviter toute augmentation de la facture d'électricité des ménages.** C'est l'énergie qui émet le moins de gaz à effet de serre, et qui fournit du travail à 400000 personnes en France.
- **Négocier pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement,** afin de mobiliser la communauté internationale autour des enjeux du développement durable.
- **Tenir l'objectif de 23 % de notre consommation finale en énergies renouvelables en 2020.**
- **Développer toutes les filières industrielles en lien avec le développement durable.**

# La France forte c'est pour vous ! La France forte, c'est vous.

LAFRANCEFORTE.FR

Paris B 397 991 928 00037. Merci de ne pas jeter sur la voie publique